

MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA SEANCE DU
MARDI 21 MARS 2023**

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiller le ..23/03/2023.....

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur Gilbert IFFRIG.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18h00.

Nombre de membres en exercice : 10

Etaient présents à l'ouverture de la séance : 06

M. Gilbert IFFRIG, Mmes Adrienne CAMPILLO, Chantal MEYER, Reine GRAFF, Anne-Marie REICHERT, Sophie BOEGLIN

Etaient absents à l'ouverture de la séance : 04

Mme Natacha MEYER excusée avec procuration donnée à Mme Sophie BOEGLIN,
Mme Chantal FALCH excusée avec procuration donnée à M. Gilbert IFFRIG,
Mme Andréa TSCHERNIG excusée sans procuration donnée,
Mme Karine RISBOURG excusée sans procuration donnée.

Secrétaire de séance : Mme Adrienne CAMPILLO

Secrétaire auxiliaire de séance : Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire de mairie

Le quorum est atteint pour cette séance.

Le Centre Communal d'Action Sociale a approuvé les délibérations suivantes :

**I/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 31.03.2022**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2022

Ce point est adopté à l'unanimité.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire

III/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2022

Ce point est adopté à l'unanimité.

IV/ APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2023

Ce point est adopté à l'unanimité.

VI/ OCTROI D'UNE SUBVENTION A LA BANQUE ALIMENTAIRE

Ce point est adopté à l'unanimité.

VII/ DIVERS

- REMERCIEMENTS

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 18h30.

Le Maire,

Gilbert IFFRIG



Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur www.eschentzwiler.fr

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire



Le secrétaire de Séance



La secrétaire de séance auxiliaire

